Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20260709-DCM202643-DE

| EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | |
|---|---|
| Nombre de conseillers<br><br>- en exercice : 19<br><br>- présents : 15<br><br>- votants : 19 | L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet, à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune de LOGONNA-DAOULAS, dûment convoqué s'est réuni en Mairie,<br><br>Sous la présidence de Gilles CALVEZ, Maire.<br><br>Date de convocation du conseil municipal : 29 juin 2026<br><br>Présents : Jean Luc CARIOU, Josépha CHANAL, Luc DELAS, Renaud DURANT DE SAINT ANDRE, Christophe GIRAULT, Hervé GUYADER, Yves GUIGNOT, Stéfanie ISOARD, Sylvie PETEAU, Ronan POIRIER, Serge SALAUN, Zohra SENOUCI, Dany SEZNEC, Adeline TURCHI<br><br>Excusés avec procuration : Sylvie HISLER-RICHARD donne procuration à Sylvie PETEAU, Justine CORRE donne procuration à Adeline TURCHI, Danièle BOISSAYE QUEMENEUR donne procuration à Gilles CALVEZ, Maryvonne YOUINOU-FEREC donne procuration à Zohra SENOUCI<br><br>Absents : néant<br><br>Secrétaire de séance : Jean-Luc CARIOU |

# ADHESION AU RESEAU DE COMMUNES ET D'INTERCOMMUNALITES BRUDED : BRETAGNE RURALE ET RURBAINE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET DESIGNATION DES REFRENTS BRUDED (DCM202643)

Monsieur Luc DELAS, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, présente l'association BRUDED dont l'objet est d'entretenir et de dynamiser un réseau d'échanges ente collectivités.

L'association BRUDED est un **réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable** qui ont une même volonté d'avancer ensemble pour aller plus vite sur les chemins de la transition énergétique, écologique et sociale. L'association BRUDED réunit près de 274 adhérents (270 communes et 4 communautés de communes) de Bretagne et de Loire-Atlantique.

Profil des adhérents : 58% de communes de moins de 2000 habitants
35% de communes de 2000 à 5000 habitants
7% de communes et communautés de communes de plus de 5000 habitants
61 communes adhérentes sur le département du Finistère.

Le réseau BRUDED est un réseau d'élus locaux qui partage trois objectifs principaux :

- Capitaliser les projets existants pour faciliter la compréhension des enjeux et des démarches à mener (publications thématiques, vidéos de projets, annuaire d'acteurs) :

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20260709-DCM202643-DE

- Partager les expériences entre élus pour essaimer les bonnes idées et les bonnes pratiques (temps d'échanges, ressources documentaires, partage des expériences locales concrètes et réplicables, analyser les leviers et les freins) ;
- Accompagner les élus pour faciliter la mise en œuvre des projets (suivi de projets, organisation de visites et temps d'échanges, transmission de retours d'expériences).

Le processus d'adhésion se décline comme suit :

- Délibérer en conseil municipal ;
- Désigner un.e référent.e titulaire et un.e suppléant.e ;
- Verser une cotisation annuelle d'un montant de 0.36 euro par habitant.e pour les communes ou de 0.20 euro par habitant.e pour les communautés d'agglomération ;
- Partager les valeurs de la charte de BRUDED.

Luc DELAS précise qu'une présentation par une chargée d'animation territoriale de l'association a été réalisée le 24 juin 2026. Eu égard aux projets menés et à mener sur le territoire de la commune de Logonna Daoulas, Luc DELAS met en relief le réel intérêt d'une adhésion à l'association BRUDED.

Le Maire, Gilles CALVEZ propose la désignation des référents suivants :

- Titulaire : Luc DELAS
- Suppléante : Stéfanie ISOARD

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE la désignation des deux référents auprès de l'association BRUDED**

**Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 1**

**AUTORISE le Maire à procéder à l'adhésion de la commune à l'association BRUDED**

**Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 1**

Le Maire

Gilles CALVEZ

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS (FINISTÈRE)